

Conseil municipal du 15 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 09 mars 2018 les membres composant le conseil municipal de NICORPS se sont réunis en mairie le 15 mars 2018 à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Alain GUEZOU, Maire.

Sont présents : M Alain Guézou, Pascal Haize, Michel Guillon, Didier Bernardin, Françoise Voisin, Marie-Laure Martin, Yves Lemouton, Jean-Philippe Henrard, Emmanuel Fonteney, Didier Ledoux lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absente ayant donné procuration : Martine Vernier a donné procuration à Michel Guillon

Absent excusé:

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour

Préparation du budget primitif 2018 – fiscalité locale

Le conseil prépare article par article le budget primitif 2018 de la commune.

Des travaux d'électricité sont prévus au restaurant (cuisine et laboratoire), deux devis ont été reçus mais l'une des propositions ne comporte que l'installation de la cuisine. Un troisième devis a été demandé. Le choix sera fait après étude de toutes les offres. M. le Maire informe le conseil municipal qu'un diagnostic a été établi par la SOCOTEC à l'initiative des exploitants.

Travaux de voirie rue de l'église

Les travaux prévus rue de l'église en 2017 n'ont pas été réalisés, un nouveau devis sera demandé à l'entreprise Eurovia pour une réfection plus complète de cette voie.

Poteaux incendie

La maintenance des poteaux incendie, à la charge de la commune sera prévue au budget, cependant M. Ledoux précise le Comité Local de l'Eau Potable étudie la possibilité d'une proposition au niveau départemental.

Conseil municipal du 15 mars 2018

P. Haize intervient au sujet des situations financières comparées des communes et de la communauté de communes et notamment des excédents budgétaires cumulés des collectivités.

M Lemouton indique que le budget prévisionnel fait ressortir un solde négatif entre les dépenses et recettes 2018, compte tenu des baisses des dotations et des taxes locales votées l'an dernier.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des taxes locales en 2018.

La réunion pour le vote du budget avec Mme Perrot-Lambert, trésorière, est fixée au 5 avril à 17 h 15.

GUEZOU Alain

HAIZE Pascal

GUILLON Michel
Mandataire de Martine Vernier

BERNARDIN Didier

MARTIN Marie-Laure

LEMOUTON Yves

VERNIER Martine
Absente excusée a donné procuration à Michel Guillon

VOISIN Françoise

HENRARD Jean-Philippe

FONTENEY Emmanuel

LEDOUX Didier

